



7^e Rencontres de Cybèle de l'association Euromed-IHEDN

Sur le thème de la

« Dimension stratégique du changement climatique en Méditerranée occidentale d'ici 2050 »

RECOMMANDATIONS

Approfondir la connaissance du phénomène

Il est légitime de redouter qu'à l'horizon 2050, la situation climatologique que nous connaissons en Méditerranée ne soit pas meilleure. Cette région reste avec l'Arctique le principal point chaud du changement climatique sur la Planète. L'intensité des épisodes climatiques extrêmes pourrait s'accroître, leurs fréquences pourraient s'accroître, l'imbrication des tensions pourrait encore plus s'amplifier avec d'autres tensions. Il est probable que les organisations sociales, économiques et politiques des sociétés méditerranéennes, à l'horizon 2050 risquent d'être profondément bouleversées. Il ne faut donc pas simplement s'adapter face au changement climatique, il faut aussi anticiper.

Cette anticipation des conséquences des changements climatiques dans la région méditerranéenne impose d'en analyser les impacts économiques, écologiques et politiques et de les prévenir en mettant en place des financements qui permettront de faire face à une croissance démographique, une augmentation de la demande alimentaire et une augmentation de la demande énergétique qui décupleront les difficultés. Le développement durable mais aussi la maîtrise des migrations sont à ce prix.

Modifier le droit international ...

Il a été créé par l'ONU, à travers la Convention de 1951, du Protocole de 1967 et de la Résolution 2198 de 1966, un statut des réfugiés auquel sont attachés un certain nombre de droits des réfugiés ainsi que d'obligations des parties contractantes. Ces réfugiés sont essentiellement la conséquence d'événements, le plus souvent du type conflits. Les réfugiés fuyant les conséquences du réchauffement climatique et notamment l'insécurité alimentaire ne sont pas pris en compte.

Il serait sans doute nécessaire d'élargir la notion de réfugiés, telle que décrite dans les textes internationaux actuels, aux personnes victimes d'insécurité alimentaire consécutive au réchauffement climatique.

Avec le soutien de :



Promouvoir la coopération régionale

Si l'ambition de Barcelone 1995 paraît aujourd'hui hors d'atteinte, il convient de constater que sur le climat, comme sur finalement tous les autres sujets, les risques de dégradation des situations et donc des sociétés est fort. Il ne s'agit donc plus d'accéder à une grande intégration « harmonieuse et joyeuse », mais plus modestement d'atténuer les risques évoqués ci-dessus.

Dans cette recherche d'atténuation des risques il importe que les pays méditerranéens travaillent ensemble pour trouver des solutions communes à travers de véritables diplomatie agricole, diplomatie climatique et diplomatie pour les vraies insécurités humaines qui concernent le quotidien des populations

Les pays isolément ne peuvent pas faire obstacle à l'impact du changement climatique.

Il importe de renforcer la coopération Nord-Nord, Nord-Sud et Sud-Sud pour lutter contre les effets du changement climatique.

Il existe dans le cadre du projet MISTRAL, piloté par la France, une initiative regroupant la plupart des pays périméditerranéens à travers des ateliers qui ont pour vocation de permettre des échanges d'expériences, de savoir-faire, mais aussi de partager les difficultés. Ce projet, malheureusement, ne fonctionne pas encore.

Il paraîtrait hautement souhaitable de reprendre cette initiative de réseaux d'ateliers d'échange entre pays méditerranéens en focalisant son domaine d'intérêt sur les conséquences du réchauffement climatique.

Dans le même esprit, il pourrait être bénéfique de développer des écorégions, sur le pourtour méditerranéen, qui pourraient travailler ensemble, échanger des bonnes pratiques et exporter ce savoir-faire, constituant ainsi des références.

Le scientifique observe les paramètres physiques ou physico-chimiques, le sociologue analyse l'impact sur la société, le géographe s'intéresse à la relation entre l'homme et son milieu, enfin le médecin étudie les questions de santé de la population. Apporter une réponse coordonnée aux conséquences du réchauffement climatique nécessite de rassembler autour de la même table toutes les spécialités concernées.

Face au réchauffement climatique, il semble indispensable d'encourager une démarche collaborative, alliant l'écologie, la sociologie, l'économie et la gouvernance. Pour cela, il est recommandé de favoriser dans chaque pays une approche pluridisciplinaire.

Les réponses à apporter face aux conséquences du réchauffement climatique ne peuvent pas être identiques au Sud et au Nord. Le Sud n'a pas toujours les moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre des solutions technologiques. Il importe donc de tenir compte du milieu culturel et économique afin d'adapter au mieux les dispositions à promouvoir.



Dans cette perspective il est recommandé d'adopter une approche appuyée sur une recherche pluridisciplinaire qui s'attache à proposer des mesures tenant compte des réalités locales.

La COP 21 a constitué un événement prometteur pour la planète, à la fois au profit de la lutte contre les changements climatiques, ou même en matière de protection de l'environnement. Cependant la Méditerranée, l'un des points chauds de la planète pour le réchauffement climatique qui accueille de plus 95% des échanges commerciaux maritimes, n'y a pas la place qu'elle mérite.

Les conférences internationales sur le climat à venir doivent mettre l'accent sur l'espace méditerranéen tout particulièrement préoccupant dans ce domaine. Il semblerait même légitime de faire émerger une gouvernance climatique à l'échelle méditerranéenne, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui (éclatement des pays méditerranéens en plusieurs groupes de négociation au sein des COP)

La Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée de 1995, qui remplaçait la Convention de Barcelone de 1976 vise la protection du milieu marin et le développement durable des zones côtières de la Méditerranée. Elle constitue un outil précieux pour la lutte contre les conséquences du réchauffement climatique en Méditerranée. Il serait souhaitable de relancer son activité et d'inciter les États qui n'ont pas encore ratifié le protocole additionnel sur la gestion intégrée de zone côtière afin qu'ils y adhèrent, qu'ils le ratifient et qu'ils le signent. Au-delà, la mise en application des mécanismes prévus par le protocole additionnel, le protocole GIZC (protocole pour la gestion intégrée de la zone côtière), notamment en matière de prévention, de précaution et d'alerte précoce doit être une priorité.

En accompagnement des démarches sur le climat, il serait pertinent de relancer avec détermination les activités de la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée

La question de la lutte contre les conséquences du réchauffement climatique mérite d'être prise en compte par toutes les instances internationales à la fois pour décupler les réflexions et les propositions de solutions mais aussi pour impliquer le plus grand nombre d'acteurs.

En Méditerranée, l'initiative 5+5 apparaît tout à fait désignée pour appliquer son attention à la question du réchauffement climatique et ses conséquences. Il semblerait pertinent de soumettre aux 10 pays membres la création d'un dossier spécifique à cette question.

Il apparaît aujourd'hui que la coopération Nord-Sud en Méditerranée s'essouffle et que les domaines d'intérêt commun soient de moins en moins nombreux. Seule la notion de bien commun régional, tel le partage de l'eau, pourrait constituer un objectif partagé et permettre de relancer cette coopération. Sans méconnaître la sensibilité d'une telle qualification, qui peut heurter les souverainetés, il importerait cependant de chercher des pistes nouvelles de coopération.

Il serait donc souhaitable de définir un nombre limité de biens communs régionaux, telle la ressource en eau, et d'essayer d'organiser la coopération pour la défense de ces intérêts : convergence des objectifs, des moyens, des finalités, mais aussi transfert des savoir-faire.

Manifestement la situation actuelle en Méditerranée, de difficultés économiques et de conflits, n'est pas favorable aux rencontres ni aux échanges entre spécialistes et experts. Les pays se referment sur eux-mêmes tandis que les disponibilités financières se réduisent. Cette tendance est dangereuse car elle accroît le manque de connaissance tant humaine que technique. Lorsque la situation connaîtra l'amélioration attendue il est à redouter que la reconstruction des réseaux et l'aptitude au partage nécessite plusieurs années pour se rétablir.

Quelles que soient les difficultés subies aujourd'hui sur le pourtour méditerranéen il est particulièrement important de sauvegarder l'échange de connaissances et de points de vue à travers des rencontres les plus fréquentes possible des experts et des spécialistes pour entretenir la connaissance mutuelle.

L'Afrique est souvent présentée comme privée d'avenir. Ses ressources alimentaires seraient insuffisantes, sa population serait incapable de se prendre en main etc.. Une analyse approfondie permet d'identifier que c'est la deuxième réserve de terres arables au monde (après l'Amérique latine), riche d'une très grande diversité climatique. L'Afrique compte un très grand nombre de zones agro-écologiques qui offre une pluralité de cultures importante. L'Afrique est donc en mesure d'assurer elle-même sa sécurité alimentaire sous réserve qu'elle soit aidée à mettre en œuvre ses potentialités et ses savoir-faire pour s'adapter aux évolutions nécessitées par le réchauffement climatique.

L'Afrique est potentiellement en mesure, non seulement d'assurer sa sécurité alimentaire mais même de devenir un exportateur majeur agricole. Pour cela elle doit être épaulée pour s'adapter au changement climatique. La coopération internationale dans le domaine de la production agricole est essentielle pour atteindre cet objectif.

La question particulière mais centrale de l'eau

La suffisance énergétique a été réalisée en grande partie à partir d'un besoin toujours croissant en eau. On a ainsi fait de l'eau une question technique, purement infrastructurelle, avec d'importantes conséquences en termes de consommations énergétiques. Le politique a été évincé de la gestion de l'eau sur laquelle pourtant il a tout son rôle à travers l'arbitrage et le partage.

Le partage de l'eau doit constituer une question de négociation politique avant d'être un projet d'infrastructure.

Dans certaines zones, la disponibilité de l'eau fait de plus en plus appel à des solutions technologiques. Cette tendance est inquiétante car elle s'exerce aux dépens de la sécurité hydrique : risque de pollutions des centrales de dessalement, risques de cyber-agressions sur les systèmes électroniques de régulation et de commande.

La sécurité hydrique doit reposer sur un équilibre entre la gestion de l'offre (sécurisation de l'approvisionnement) et de gestion de la demande. Les sociétés méditerranéennes, particulièrement exposées et vulnérables au changement climatique, doivent réduire leur dépendance à l'eau.

Le stress hydrique que connaissent certains pays peut être nettement réduit s'il est procédé au retraitement des eaux usées notamment au profit de l'agriculture.

Le retraitement des eaux usées constituent une ressource appréciable notamment pour l'agriculture alors que celle-ci en constitue le plus souvent le plus gros consommateur. Ce retraitement doit être clairement privilégié.

La sécurité alimentaire est la condition incontournable de l'assèchement des flux migratoires, elle est également nécessaire à la stabilité sociale et à la prévention des conflits. La production agricole est étroitement liée à la ressource disponible en eau. Il est donc évident que la ressource en eau constitue un paramètre essentiel et vital pour la région méditerranéenne. Elle doit faire l'objet d'une priorité première.

La coopération en Méditerranée doit accorder la plus grande priorité à la mise à disposition d'eau, critère fondamental de la stabilité des populations et de la paix. Dans ce but les projets de coopération sur la production d'eau, la distribution d'eau ou la lutte contre les conséquences du réchauffement climatique dans ces domaines doivent être privilégiés.

Education, formation, sensibilisation des populations

Les conséquences du réchauffement climatiques peuvent être réduites par un changement de comportement des individus. Mais cette évolution des comportements doit faire l'objet d'une explication, d'une sensibilisation, d'une promotion voire d'un accompagnement. Il y a donc un vrai besoin de démarche participative auprès des populations. A titre d'illustration on peut citer la consommation de l'eau qui nécessite une véritable éducation des citoyens.

Il est donc important d'organiser des campagnes participatives visant à sensibiliser les populations et à les épauler en complément des solutions scientifiques qui leur sont proposées.

Des pistes d'infléchissement des politiques intérieures

Il est difficile d'imaginer que les flux migratoires consécutifs au réchauffement climatique pourront être jugulés à court terme. Ce phénomène est là et durera tant que des solutions pérennes ne seront pas apportées pour établir un développement durable des régions d'émigration. Les régions d'accueil des migrants, dont l'Europe, ne sont pas organisées pour répondre aux besoins de ces déplacements de population notamment dans les domaines du marché de l'emploi et de la santé.

Il est urgent d'accompagner les mesures visant à construire le développement durable de dispositions destinées à adapter les conditions d'accueil dans le domaine de l'emploi et de la santé.



La bétonisation du pourtour méditerranéen a pour effet de réduire le pourcentage des eaux de pluies dans le sol, d'accroître les ruissellements pollués vers la mer, d'augmenter les risques d'inondations etc.. L'accroissement démographique, quelle qu'en soit la raison, que connaissent tous les rivages méditerranéens augmente la bétonisation. Cette tendance est dommageable tant à la mer, qu'à l'agriculture de la région, qu'à la sécurité des populations.

Il convient de porter attention à l'aménagement du territoire du pourtour méditerranéen pour ne pas aggraver encore les problèmes de ressource en eau, de pollution ou de sécurité face aux phénomènes de crues.

Le cas particulier des pays dont l'économie est fondée sur la rente pétrolière est plus particulièrement inquiétant. Au moment même où ils devront affronter la chute des revenus pétroliers il est probable que le changement climatique conduira une partie de leur population rurale à migrer vers les villes. Les capacités financières ne permettront pas d'accueillir ces nouveaux migrants notamment en termes d'emplois, logements et éducation.

Les pays rentiers du pétrole risquant d'être tout particulièrement confrontés aux conséquences sociales du réchauffement climatique devraient s'employer dès à présent à prévenir le risque d'une migration intérieure importante.

Des axes d'effort scientifiques

Les divers modèles océaniques sont nombreux et dispersés, mais ils sont globalement peu fiables.

Un effort doit être conduit pour que les modèles océaniques soient plus représentatifs de la réalité afin d'apporter les indications utiles à une meilleure compréhension des phénomènes et de mieux étayer l'approche d'une solution fiable.

Marseille, 9 juin 2016

Liste des spécialistes invités à s'exprimer lors des 7^e Rencontres de Cybèle

- **Sébastien Abis** (France) - Administrateur principal au CIHEAM (Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes)
- **Aurore Benassy** - Chercheuse et chargée des publications au Secrétariat général du (CIHEAM)
- **Jean François Daguzan** (France) - Directeur-adjoint à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS).
- **Bouchta El Mounni** (Maroc) - Doyen de la faculté polydisciplinaire de Larache
- **Wahid Ferchichi** (Tunisie) - Membre de la commission nationale supervisant le dialogue national sur la justice transitionnelle
- **Mohammed Saïd Karrouk** (Maroc) - professeur de l'enseignement supérieur—chercheur Université Hassan II
- **Henry Marty-Gauquié** (France) - Directeur honoraire de la BEI
- **Alexandre Taithe** (France) - Chargé de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS).
- **Farid Yaker** (Algérie) – Administrateur de programme au PNUE

Conseil scientifique de l'association Euromed-IHEDN

- **Sébastien Abis**, analyste politique, Administrateur principal au CIHEAM,
- **Elie Barnavi**, conseiller scientifique du Musée de l'Europe à Bruxelles,
- **Akram Belkaid**, journaliste
- **Jean-Paul Chagnollaud**, professeur des universités, rédacteur en chef de la revue Confluences Méditerranée,
- **Jean-François Coustillère**, contre-amiral (2S), président du Conseil scientifique
- **Jean-François Daguzan**, maître de recherche à la FRS, rédacteur en chef de la revue Maghreb-Machrek,
- **Pierre Lafrance**, ambassadeur de France,
- **Erwan Lannon**, professeur en droit européen à l'Université de Gand et au Collège d'Europe
- **Henry Marty-Gauquié**, Directeur honoraire de la BEI,
- **Michel Masson**, général de corps aérien (2S),
- **Antoine Sfeir**, directeur de la rédaction des Cahiers de l'Orient, président du CERPO,
- **Benjamin Stora**, professeur d'histoire du Maghreb à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO),
- **Giovanna Tanzarella**, déléguée générale de la Fondation René Seydoux pour le monde méditerranéen,
- **Catherine Wihtol de Wenden**, politologue, enseignante à l'IEP de Paris et directrice de recherche au CNRS (Sciences-po-CERI).